



MÉCANICIEN VEHICULES ET MATÉRIELS DE SERVITUDES



CONTRAT INITIAL : 4 ANS

LES CONDITIONS D'ACCÈS

- Nationalité française
- Moins 30 ans à la date de signature du contrat
- Niveau scolaire : le statut de militaire technicien de l'air (MTA) est accessible à partir d'un niveau 3ème. Des qualifications particulières peuvent être demandées dans certains métiers (voir avec un conseiller de votre CIRFA).
- Satisfaire aux tests de sélection et aux normes médicales de la spécialité
- Détenir le permis B

SON RÔLE

- Assurer seul ou en équipe des **opérations de mise en œuvre**, d'entretien et de remise en état sur :
Des véhicules aéroportuaires, tout terrain, ou poids lourds, de lutte incendies, de chargement de fret, de déneigement des pistes aérodrome.
Des systèmes d'arrêts pour les aéronefs, des groupes électrogènes, des matériels de levage et de manutention.
- **Participer aux activités de l'atelier** (vérification, entretien de l'outillage individuel et collectif, pose et dépose de pièces mécaniques).

LA BONNE VOIE POUR VOUS SI

- Vous êtes intéressé par la **mécanique** et l'**entretien** d'équipements très divers.
- Vous accordez une grande importance à l'**esprit d'équipe**.
- Vous appréciez d'avoir des **responsabilités** en matière de sécurité.

LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

- De grade d'aviateur jusqu'au grade de caporal-chef après 4 années de service.
- Possibilité de devenir sous-officier après tests de sélection entre la 3ème et 5ème année de contrat.

